



Communiqué de presse

#Artisanat / #Bâtiment / #Formation / #Prévention / #Baromètre / @capeb_fr / @preventionbtp / @CNATPnationale / #IRISST

Observatoire des formations à la prévention des entreprises artisanales du BTP - 4^e édition

En un an, la formation à la prévention dans l'artisanat du BTP a progressé de 14%

Paris, le 18 mai 2017 - La Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du Bâtiment ([CAPEB](#)), la Chambre nationale de l'artisanat, des travaux publics et paysagistes ([CNATP](#)), l'Institut de recherche et d'innovation sur la santé et la sécurité au travail ([IRIS-ST](#)) et l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics ([OPPBTP](#)) dévoilent les résultats de la quatrième édition de l'Observatoire des formations à la prévention suivies par les entreprises artisanales du BTP. Cette quatrième édition traite des chiffres de 2014 et se caractérise par une forte progression de la formation continue dans le domaine de la prévention qui est aussi le deuxième domaine de formations suivies par les entreprises artisanales, après le domaine technique.



Formation dans les entreprises du BTP : la prévention progresse, les besoins en formations techniques s'affirment

La prévention, 2^e domaine des formations suivies - Après être passées en première position des thématiques suivies en 2013, les formations à la prévention repassent en deuxième place avec 30 % des formations suivies. Les formations techniques occupent la première place du podium (63% des formations) et les formations à la gestion se placent en dernière position avec seulement 7% des formations suivies.

Progression des formations à la prévention - L'année 2014 voit l'accélération des formations à la prévention au sein de l'artisanat du BTP, qui enregistrent une augmentation de +14% du nombre des stagiaires (versus +5% en 2013).

Nette augmentation de la formation continue dans l'artisanat du BTP - Cette augmentation est principalement portée par les formations techniques, qui enregistrent une croissance importante des effectifs stagiaires de l'ordre de +144% sur un an, contre +14% pour la prévention tandis que les formations à la gestion voient leurs effectifs diminuer de 20% par rapport à 2013. Cette forte

augmentation s'explique par le fait que cette année les formations techniques dispensées aux chefs d'entreprise intègrent toutes les formations Feebat contrairement aux années précédentes.

La prévention : domaine de formation en progression pour la majorité des thèmes sécurité

Les salariés davantage concernés par la prévention - Si les chefs d'entreprise artisanale du BTP suivent à une écrasante majorité des formations techniques (91%), les salariés sont davantage répartis entre formations à la prévention (46%) et formations techniques (44%). Ceci s'explique par l'**obligation générale de formation à la sécurité des salariés par les chefs d'entreprise**.

Un suivi des formations à la prévention en hausse pour la majorité des métiers du BTP - Les métiers du plâtre et de l'isolation (+39%) et de la serrurerie métallerie (+30%) enregistrent la plus forte augmentation. En 2014, les métiers de la couverture plomberie chauffage, de l'électricité et des travaux publics figurent parmi les métiers les plus représentés dans les formations à la prévention au regard de leur effectif de référence. Cela s'explique en partie par les risques inhérents à ces métiers (habilitation électrique, attestation de compétence pour l'utilisation d'échafaudages...).

Des disparités régionales qui perdurent - En 2014, les régions Pays de la Loire et Grand Est se démarquent et figurent parmi les régions les plus dynamiques. À l'opposé - et comme en 2013 - l'Ile-de-France et la Provence-Alpes-Côte d'Azur sont en baisse.

Thèmes de prévention : forte progression des formations liées à l'amiante - ces dernières enregistrent une **progression de 37%**, toujours sous l'influence des évolutions réglementaires de 2012 renforçant l'**obligation de formation**. Les formations relatives aux contraintes physiques affichent une progression de 44% par rapport à 2013. Toutefois, le nombre de stagiaire formés à ces risques reste faible (7500 stagiaires pour les formations liées à l'amiante et 500 stagiaires pour les formations liées aux contraintes physiques). Les formations à la conduite d'engins, au travail en hauteur et à l'électricité restent les plus suivies (avec respectivement plus de 15 000, 10 000 et 9 000 stagiaires inscrits en 2014).

Le suivi de la formation selon les générations - Les artisans âgés de 21 à 40 ans restent les plus impliqués dans les formations à la prévention (58%). À contrario, les deux extrémités de la pyramide des âges demeurent en dessous de leur valeur de référence. En ce qui concerne les plus jeunes (moins de 20 ans), cet écart peut s'expliquer par leur sortie récente de la formation initiale, durant laquelle les jeunes diplômés ont déjà été formés à certains aspect de la prévention (ex : secourisme, échafaudages, SST...).

Les pistes d'actions en matière de prévention pour permettre la montée en compétences de la filière

Comme pour les éditions précédentes, les travaux de l'Observatoire ont permis d'identifier ou de valider plusieurs actions afin d'améliorer le suivi et l'impact des formations auprès des artisans du BTP :

- Poursuivre la promotion des formations relatives aux contraintes physiques
- Intégrer la prévention comme une compétence métier
- Adapter l'enseignement de la prévention aux besoins et contraintes des entreprises artisanales du BTP
- Intégrer la prévention à toutes les étapes clés de l'acquisition de connaissance et de compétences (formation initiale, création et reprise d'entreprise...).

Patrick Liébus, président de la CAPEB et de l'IRIS-ST, commente : « Le premier enseignement de cette nouvelle édition de l'*Observatoire des formations à la prévention* est qu'il faut résolument poursuivre la sensibilisation des chefs d'entreprises artisanales à l'égard des formations relatives aux contraintes physiques. En effet, il est primordial de consolider la dynamique d'augmentation des effectifs dans ce domaine, parce que les

« constraintes physiques sont au cœur des préoccupations de nos métiers et de leurs évolutions et parce que les manutentions manuelles sont la cause d'un accident sur deux dans le BTP ! »

Paul Duphil, secrétaire général de l'OPPBTP, commente : « *La formation à la prévention est un vecteur de compétences et de performance dans les entreprises du BTP. Bien qu'en hausse, les chiffres révélés par l'observatoire montrent que les marges de progression sont encore importantes. Nous devons poursuivre nos efforts pour accompagner les chefs d'entreprises artisanales dans leurs actions de formation en les aidant à développer leur culture prévention, avec une approche pragmatique et positive, impactant ainsi leur performance globale.* »

Françoise Despret, Présidente de la CNATP, commente : « *Les formations à la prévention dans les travaux publics et dans le paysage sont parmi les plus suivies (conduite d'engins, travail en hauteur...). C'est une bonne nouvelle, car ce sont des secteurs parmi les plus accidentogènes. Nous devons maintenir nos efforts en matière d'information et d'incitations à suivre ces formations à la prévention pour maintenir ces bons résultats.* »



- ✓ Télécharger la nouvelle note de synthèse de l'Observatoire (faits marquants de l'année 2014) : [ici](#)
- ✓ Télécharger la troisième note de synthèse de l'Observatoire (faits marquants de l'année 2013) : [ici](#)
- ✓ Retrouver la deuxième note de synthèse de l'Observatoire (faits marquants de l'année 2012) : [ici](#)
- ✓ Retrouver la première note de synthèse de l'Observatoire (faits marquants de l'année 2011) : [ici](#)

Cartographier la prévention des risques professionnels pour mieux agir

À travers la production d'une note de synthèse annuelle, l'Observatoire des formations de la prévention permet de suivre les évolutions statistiques par métier, par risque, par profil de stagiaire ou encore par région. Ces indicateurs sont essentiels pour identifier les actions prioritaires à mener pour développer une culture de prévention au sein des entreprises artisanales.

Péodicité :

La périodicité est annuelle. Cette quatrième note de synthèse de « l'Observatoire national des formations à la prévention » porte sur l'année 2014. Elle vise à mettre en œuvre des actions concrètes, en partenariat avec des organismes de formation. L'objectif est de toujours mieux prendre en compte les besoins et spécificités des entreprises artisanales du BTP.

Méthodologie et sources :

L'Institut de Recherche et d'Innovation en Santé et Sécurité au Travail (IRIS-ST) analyse depuis 2011 les formations à la prévention réalisées par les entreprises artisanales du BTP en partenariat avec la CAPEB, la CNATP et l'OPPBTP. L'objectif de cette étude est simple, il s'agit d'avoir une meilleure connaissance des formations sécurité suivies par les professionnels pour pouvoir dégager des axes d'actions.

Pour réaliser cette étude, l’Institut utilise les données disponibles en s’appuyant notamment sur les fichiers du FAFCEA pour les chefs d’entreprises et les conjoints non-salariés et ceux de CONSTRUCTYS pour les salariés. Ils regroupent l’ensemble des stages ayant fait l’objet d’une prise en charge par ces organismes. Le périmètre d’analyse porte sur les actifs des entreprises artisanales de moins de 20 salariés et les artisans travaillant seuls.

A propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l’Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l’artisanat* du Bâtiment (n) lequel dénombre :

- 386 458 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 98% des entreprises du Bâtiment***
- 643 049 salariés, soit 59% des salariés du Bâtiment
- 59 100 apprentis, soit 79% des apprentis du Bâtiment

Qui réalisent :

- 81 milliards d’euros de chiffre d’affaires, soit 64% du CA du Bâtiment

* Définition d’une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au Répertoire des métiers.

** Ce chiffre (386 458) ne comprend pas les 146 631 auto-entrepreneurs inscrits au RSI, soit 105 504 déclarant un CA et 41 127 n’en déclarant pas (Acoss)

*** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l’artisanat du Bâtiment 2016 »

La CAPEB est aussi sur Twitter : https://twitter.com/capeb_fr

A propos d’IRIS-ST

(Institut de Recherche et d’Innovation en Santé et Sécurité au Travail) est un pôle d’innovation créé en 2007 par la CAPEB et la CNATP, et reconnu par les pouvoirs publics en 2009. Il se consacre intégralement aux questions de prévention des risques dans l’artisanat du BTP. Grâce à sa connaissance du monde artisanal, l’IRIS-ST développe et met à disposition des artisans des solutions et des outils adaptés, en privilégiant une approche métier. Accompagner, informer, rechercher des équipements innovants, créer des outils ou mener des études ciblées sont autant d’actions réalisées par l’IRIS-ST, en partenariat avec de nombreux acteurs du secteur. L’IRIS-ST s’attache ainsi à apporter des réponses claires et opérationnelles aux artisans pour maîtriser les risques auxquels ils sont exposés.

Pour en savoir plus : www.iris-st.org

A propos de l’OPPBTP

(Organisme Professionnel de Prévention du BTP) réalise l’accompagnement de la branche du BTP en matière de prévention, sécurité, santé et amélioration des conditions de travail. Depuis 1947, les missions de l’OPPBTP ont évolué pour s’adapter aux besoins des entreprises et se traduisent aujourd’hui autour de 3 axes : le conseil, la sensibilisation et la formation.

Pour en savoir plus : www.preventionbtp.fr

A propos de la CNATP

(Chambre Nationale des Artisans des Travaux publics et du Paysage) assure la défense des intérêts des artisans des Travaux publics et du Paysage. Elle fait connaître les qualités et les compétences des artisans de ses métiers et participe à l’évolution des décisions dans les directions souhaitées par les artisans, par sa présence au sein des instances nationales.

Pour en savoir plus : www.cnatp.org

Contacts presse :

Pour la CAPEB

Hopscotch : Baptiste Romeuf - Tél : 01 58 65 00 45 - bromeuf@hopsctoch.fr

CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00/77/81 et 06 08 56 78 06 - j.planchais@capeb.fr

Pour IRIS-ST

Responsable de l’IRIS-ST : Mélanie BAUMEA - Tél : 01.53.60.51.41 m.baumea@iris-st.org

Pour l’OPPBTP

OPPBTP : Solange Delpech - 01 46 09 26 76 - solange.delpech@oppbtp.fr

Stéphanie Bigeon-Bienvenu - 01 46 09 26 54 - stephanie.bigeon.bienvenue@oppbtp.fr

CLC Communications : Tél : 01 42 93 04 04 - Jessica Djaba - j.djaba@clccom.com

Christelle Grelou - c.grelou@clccom.com

Pour la CNATP

Secrétaire Général de la CNATP : Pierre Boutaud - Tél : 01.53.60.51.75 et 06.34.99.20.01 - p.boutaud@cnatp.org